Le Monde

présente

LES GRANDS PERSONNAGES DE L'HISTOIRE EN BANDES DESSINÉES

JÉRÔME LE GRIS | IGNACIO NOÉ | MURIELLE GAUDE-FERRAGU

JEANNE D'ARC

Glénat | fayard

Le Monde
présente

LES GRANDS PERSONNAGES DE L'HISTOIRE EN BANDES DESSINÉES

JEANNE D'ARC

SCÉNARIO
JÉRÔME LE GRIS

HISTORIENNE
MURIELLE GAUDE-FERRAGU

DESSIN & COULEURS
IGNACIO NOÉ

Glénat | fayard

Édité par - HACHETTE FILIPACCHI ASSOCIÉS, SNC au capital de 78 300 €, locataire gérant.
Siège social : 3 à 9 avenue André Malraux, 92300 Levallois-Perret
Associés : Hachette Filipacchi SA, Publications France-Monde SA HACHETTE FILIPACCHI
ASSOCIES est une filiale de Lagardère Active SAS.
Gérante : Claire Léost

Cette édition est réalisée en collaboration avec le journal *Le Monde*.

© Éditions Glénat, Librairie Arthème Fayard, 2014
La marque Le Monde® est reproduite avec l'autorisation de la Société éditrice du Monde.

Direction du projet : Nadia Chaara (Lagardère Active), Nicolas Waintraub (Double 8 Média), David Kings (Glénat)
Coordination du projet : Marine Bos (Lagardère Active), Camille Pazdej (Glénat)
Administration des ventes : Philippe Demay (Lagardère Active)

Conception graphique : Éditions Glénat

Remerciements à :
Le Monde : Hervé Lavergne, Pascale Sensarric, Sabine Gude-Talbot

Illustrations de couverture : Chris Regnault

Imprimé en France par Pollina
ZJ. de Chasnais - 85407 Luçon
Le papier utilisé pour la réalisation de ce livre provient de forêts gérées de manière durable.
Achevé d'imprimer : mars 2019
Dépôt légal : mars 2019
ISBN : 978-2-35710-619-2
EAN : 9782357106192

Tous droits réservés pour tous pays.

ROUEN, NOVEMBRE 1449.

DUNOIS, CONDUIS-MOI.

OUI, SIRE.

ALORS C'EST ICI..

ICI MÊME, SIRE.

DIX-HUIT ANS ONT PASSÉ... ET SON SOUVENIR DEMEURE.

IL DEMEURERA TOUJOURS, SIRE

CE JOUR-LÀ,SUR CETTE PLACE, PENSANT BRÛLER LE DIABLE, C'EST TOUT L'INVERSE QU'ILS ONT TUÉ.

ET NOUS N'AVONS RIEN FAIT

JE SAIS DUNOIS...

MAIS LE TEMPS EST MAINTENANT VENU D'HONORER PLEINEMENT SA MÉMOIRE.

TOUT EST LÀ, SIRE. AINSI QUE VOUS L'AVEZ FAIT MANDER. L'INTÉGRALITÉ DES PIÈCES DU PROCÈS DE JEANNE. CONSERVÉES DEPUIS LORS ET EN PARFAIT ÉTAT DANS LES ARCHIVES DE LA COUR ÉPISCOPALE DE LA CITÉ

FORT BIEN.

PRENEZ LE TEMPS QU'IL FAUDRA, CHANCELIER JOUVENEL, AINSI QUE LES HOMMES ET LES MOYENS NÉCESSAIRES. JE VEUX QU'AVANT LONGTEMPS UN NOUVEAU PROCÈS SE TIENNE.

JEANNE N'ÉTAIT PAS UNE HÉRÉTIQUE, COMME NOS ENNEMIS ONT VOULU LE FAIRE CROIRE. ET NOUS ALLONS NOUS EMPLOYER À RÉTABLIR LA VÉRITÉ.

UN PROCÈS QUI LAVERA ENFIN L'HONNEUR DE JEANNE. UN PROCÈS QUI EFFACERA À JAMAIS L'ODIEUSE TACHE FAITE À SON NOM .

IL SERA FAIT SELON VOS DÉSIRS, SIRE.

DÉSIRS FORT AVISÉS D'AILLEURS. CAR EN CES TEMPS DE RECONQUÊTE, IL SERAIT PEU SAGE DE TENIR ENCORE LONGTEMPS VÔTRE TRÔNE D'UNE PRÉTENDUE SORCIÈRE.

3

VILLAGE DE DOMRÉMY, 27 ANS PLUS TÔT (1423)

JEANNE !

JEANNE ! TU ES LÀ ?

ENCORE ICI À PRIER...

OUI, PÈRE.

OH, JEANNE...

ILS NE DEVRAIENT PAS MONTER JUSQU'ICI. NOUS REDESCENDRONS QUAND ILS SERONT PARTIS.

ET MÈRE ? ET LES AUTRES ?

LES VOILÀ... NOUS N'AVONS PLUS LE TEMPS DE REDESCENDRE.

TOUS DANS LA GRANGE AUX CHÊNES, EN SÉCURITÉ. CES SATANÉS SOLDATS BOURGUIGNONS NE S'AVENTURERONT PAS SI PROFOND DANS LES BOIS.

4

POURQUOI FAUT-IL TOUJOURS SE CACHER, PÈRE ?

PARCE QUE NOUS SOMMES EN GUERRE, JEANNE. DEPUIS L'INFÂME TRAITÉ DE TROYES QUI A MIS DE FAIT UN ENFANT ANGLAIS SUR LE TRÔNE DE FRANCE ET QUI A PRIVÉ NOTRE DAUPHIN CHARLES DE TOUS SES DROITS À LA COURONNE.

LE GENTIL DAUPHIN SERA-T-IL UN JOUR ROI ?

JE L'ESPÈRE, JEANNE, QUAND LE PARTI DES ARMAGNACS, QUI SOUTIENT CHARLES, AURA VAINCU LES BOURGUIGNONS ET LEURS ALLIÉS ANGLAIS.

EN ATTENDANT NOUS AVONS LA GUERRE. VOILÀ POURQUOI NOUS DEVONS RÉGULIÈREMENT NOUS CACHER. ET PLUS SOUVENT ICI QU'AILLEURS CAR NOUS SOMMES TOUT PROCHES DES FRONTIÈRES ENNEMIES ET DE LEURS ARMÉES.

MAIS... LES ANGLAIS VONT-ILS BIENTÔT VENIR BRÛLER NOTRE VILLAGE ?

J'ESPÈRE QUE NON, JEANNE... J'ESPÈRE QUE NON...

JE PRIERAI CHAQUE JOUR LE SEIGNEUR POUR QUE CELA N'ARRIVE PAS.

CHÂTEAU DE VAUCOULEURS, 5 ANS PLUS TARD (MAI 1428).

DES VOIX CÉLESTES, SEIGNEUR BAUDRICOURT. QUI ME DICTENT CE QUE JE DOIS FAIRE.

ET QUAND CES VOIX T'ONT-ELLES PARLÉ ?

IL Y A TROIS ANS, SEIGNEUR, EN PLEIN COEUR DE L'ÉTÉ DANS LE JARDIN DE NOTRE DEMEURE, NOTRE CLOCHER VENAIT DE SONNER MIDI. ELLES N'ONT JAMAIS CESSÉ DEPUIS.

ET QUE TE RACONTENT-ELLES ?

D'ÊTRE PIEUSE, BONNE, ET OBÉISSANTE À DIEU. ET DE LIBÉRER LE ROYAUME DES ANGLAIS ET CONDUIRE LE DAUPHIN CHARLES À REIMS POUR L'Y FAIRE ENFIN SACRER.

VOILÀ POURQUOI JE SUIS VENUE JUSQU'À VOUS AFIN DE VOUS MANDER ESCORTE QUI ME MÈNERA JUSQU'AU BON DAUPHIN POUR LE SERVIR COMME DIEU L'A DICTÉ.

MAÎTRE LAXARD, VOILÀ MA DÉCISION

RAMENEZ VOTRE JEUNE COUSINE AVEC VOUS JUSQU'À DOMRÉMY, UNE BONNE GIFLE DEVRAIT SUFFIRE À LUI FAIRE PASSER L'ENVIE DE NOUS ENNUYER ENCORE AVEC SES RACONTARS

ET DITES À SON PÈRE DE LA TENIR SOUS BONNE GARDE DÉSORMAIS, SES FABLES ET SA TROP GRANDE INDÉPENDANCE POURRAIENT FINIR PAR LUI PORTER PRÉJUDICE.

VILLAGE DE DOMRÉMY, 3 MOIS PLUS TARD (AOÛT 1428).

POURQUOI BAUDRICOURT N'ENVOIE-T-IL PAS SES TROUPES ? POURQUOI SES HOMMES N'EMPÊCHENT-ILS PAS TOUTES CES HORREURS ?

BAUDRICOURT EST COINCÉ DERRIÈRE SES REMPARTS, À NÉGOCIER. LES ANGLO-BOURGUIGNONS SONT BEAUCOUP TROP NOMBREUX CETTE FOIS POUR QU'IL PUISSE SOUTENIR UN LONG SIÈGE. IL VA CAPITULER POUR PROTÉGER SA VILLE ET LAISSER PASSER LA MENACE AU LARGE CONTRE UNE RANÇON ACCEPTABLE.

QU'ADVIENDRA-T-IL LA PROCHAINE FOIS SI NOUS NE SOMMES PAS PRÉVENUS À TEMPS POUR PRENDRE REFUGE AILLEURS ? QUI PROTÉGERA NOS FILLES ET NOS BIENS DES AGISSEMENTS DE CES SOUDARDS ?

JE NE SAIS PAS, ISABELLE...

BOIS DE VAUCOULEURS, 6 MOIS PLUS TARD (FÉVRIER 1429).

SANGLIERS, SEIGNEUR BAUDRICOURT ! UN MÂLE ET UNE FEMELLE ! PRÈS DU RUISSEAU !

AH !

TOI ?! ICI ?! MAIS QUE VEUX-TU ENCORE ?!

LA MÊME CHOSE QUE L'ANNÉE PASSÉE, SEIGNEUR. CAR SI NOUS NE FAISONS RIEN MAINTENANT, LES ANGLAIS ET LES BOURGUIGNONS QUI NE CESSENT LEURS MÉFAITS GOUVERNERONT BIENTÔT VOS TERRES. JE VOUS EN CONJURE CETTE FOIS, AU NOM DU ROI DU CIEL, PORTEZ BONNE OREILLE À MES DIRES ET ACCEPTEZ MA REQUÊTE ...

... OU BIEN LAISSEZ LA NEIGE ET LE FROID M'ENSEVELIR SUR CE CHEMIN.

ELLE ÉTAIT LÀ SOUS LA NEIGE... ET MES CHIENS NE L'ONT MÈME PAS MORDUE... ELLE Y SERAIT ENCORE À ATTENDRE MA RÉPONSE SI GAUTIER NE L'AVAIT PAS RELEVÉE.

VOUS DEVRIEZ PEUT-ÊTRE L'ÉCOUTER, MON ÉPOUX ? L'UNIVERSITÉ DE PARIS ELLE-MÊME N'A-T-ELLE PAS FAIT MANDER AUX PIEUSES PERSONNES MENANT BONNE VIE ET AYANT DON DE PROPHÉTIE DE SE MANIFESTER POUR REMÉDIER AUX MALHEURS DU ROYAUME ?

C'EST UNE PAYSANNE, UNE PUCELLE MAIGRICHONNE QUI N'A RIEN D'UNE ENVOYÉE DE DIEU.

MON ÉPOUX... LA CHÂTELLENIE DE VAUCOULEURS EST LA TOUTE DERNIÉRE POSSESSION DU ROI EN CES TERRES DU BARROIS. NOUS SOMMES TROP ISOLÉS POUR DURER LONGTEMPS ET NOUS NE POURRONS PAYER RANÇON ÉTERNELLEMENT.

S'IL EXISTE UN MOYEN DE REPOUSSER CES DIABLES DE BOURGUIGNONS ALORS IL NE FAUT PAS LE NÉGLIGER.

ET QUE VOULEZ-VOUS DONC QUE JE FASSE ?

FAITES CONDUIRE CETTE JEANNE SOUS ESCORTE À CHINON ET FAITES PRÉVENIR LE ROI PAR COURRIER, IL JUGERA PAR LUI-MÊME. QUELS RISQUES Y A-T-IL À CELA ?

ET COMMENT SURVIVRA-T-ELLE À ONZE JOURS DE CHEVAUCHÉE À RAISON DE DOUZE LIEUES PAR JOUR EN PLEIN HIVER SUR DES ROUTES INFESTÉES DE DANGERS ?

VÊTIR UNE PUCELLE COMME UN HOMME ET LUI FAIRE PORTER L'ÉPÉE ? LA LAISSER QUITTER SA FAMILLE POUR LA COMPAGNIE DE SOLDATS ? QUI OSERAIT CAUTIONNER CELA ?

FAITES-LA VÊTIR COMME UN HOMME, DONNEZ-LUI MONTURE ET ÉPÉE ET COUPEZ COURT SES CHEVEUX AFIN DE CACHER SA NATURE DE FEMME. SI ELLE EST BIEN L'ENVOYÉE DE DIEU ALORS ELLE SURVIVRA À BIEN PIRE.

AU POINT OÙ EN EST LE ROYAUME, MON ÉPOUX, IL NOUS FAUT TOUT ESSAYER.

QUE DIT LA LETTRE DE BAUDRICOURT ?

QUE LA PUCELLE QU'IL NOUS ENVOIE SE PRÉNOMME JEANNE, EST ÂGÉE DE 17 ANS, NE SAIT LIRE NI ÉCRIRE, EST TRÈS PIEUSE ET SE DIT L'ENVOYÉE DE DIEU. ELLE A VISIBLEMENT FAIT FORTE IMPRESSION À NOTRE CHER BAUDRICOURT QUI DIT LA JUGER DIGNE D'ÊTRE ÉCOUTÉE PAR VOUS.

PENSEZ-VOUS QUE JE DOIVE LA RECEVOIR, ÉVÊQUE RENAULT ?

NOTRE SEIGNEUR A DONNÉ À L'HOMME UN CORPS FORT ET UNE RAISON DÉVELOPPÉE ET À LA FEMME UN CORPS FRAGILE AINSI QUE PEU DE DISCERNEMENT. IL N'Y A DONC PAS GRAND-CHOSE À ATTENDRE D'UNE PUCELLE, ILLETTRÉE DE SURCROÎT.

MAINTENANT, SI CETTE JEANNE EST PARVENUE À TROUBLER CE RUDE CAPITAINE QU'EST BAUDRICOURT ALORS PEUT-ÊTRE NOUS FAUT-IL L'ÉCOUTER.

10

Vendosme
Loire
Orleans
Chinon
Troyes
Seine
Domremy
CE N'EST PAS LA PREMIÈRE PRÉTENDUE PROPHÉTESSE QUI PARVIENT JUSQU'À NOUS, ET POUR QUELS RÉSULTATS À CHAQUE FOIS...
ET TOI, DUNOIS ? QU'EN PENSES-TU ?
JE PENSE, SIRE, QUE SI CETTE PUCELLE PARVIENT À PARCOURIR PLUS D'UNE CENTAINE DE LIEUES DANS LA FROIDURE DE CET HIVER, EN TERRITOIRES CHARGÉS D'ESPIONS, DE BRIGANDS ET D'ANGLO-BOURGUIGNONS, ALORS LA CHOSE SERA DÉJÀ EN SOI REMARQUABLE.
ELLE MÉRITERA ALORS TOUTE VOTRE ATTENTION.

CHINON, 25 FÉVRIER 1429.

NOUS Y SOMMES, JEANNE... ENFIN !

C'EST UN MIRACLE, TRÈS CHER BERTRAND.

JEANNE FUT MENÉE LE LENDEMAIN MÊME À LA COUR.

LA DESCRIPTION QU'EN AVAIT FAITE BAUDRICOURT ÉTAIT PLUTÔT CONFORME.

DE TAILLE MOYENNE, BRUNE, MAIGRICHONNE ET MOYENNEMENT JOLIE, ELLE ÉTAIT MARQUÉE D'UNE ÉTRANGE TACHE ROUGE SUR SA NUQUE.

SON ACCOUTREMENT MASCULIN ROMPAIT AVEC TOUTES LES CONVENANCES DU TEMPS. NOMBREUX DANS L'ASSEMBLÉE EN FURENT GRANDEMENT CHOQUÉS.

JEANNE VINT À MOI SANS HÉSITATION ET ME RECONNUT AU MILIEU DE TOUS. CE FUT UNE GRANDE STUPÉFACTION CAR J'AVAIS TÔT FAIT MANDER QUE NUL NE LUI INDIQUA MA PRÉSENCE...

JE PUS ALORS SENTIR POUR LA PREMIÈRE FOIS L'ÉTRANGE AURA QUI ÉMANAIT D'ELLE.

UNE FORCE ET UNE DÉTERMINATION INCROYABLES QUE MÊME UN ROI N'AURAIT PU ARRÊTER.

TRÈS ILLUSTRE SIRE DAUPHIN, JE SUIS VENUE PAR DIEU POUR VOUS PORTER SECOURS, À VOUS ET Á VOTRE ROYAUME.

13

JEANNE M'ENTRETINT DEUX HEURES DURANT, À VOIX BASSE ET EN SECRET, M'INSTRUISANT SUR LES RAISONS DE SA VENUE, SUR LES VOIX QU'ELLE ENTENDAIT ET SA NATURE DE PROPHÉTESSE.

ELLE M'EXPLIQUA TENIR SA MISSION DE DIEU ET AFFIRMA QU'ELLE N'AURAIT DE CESSE AVANT D'AVOIR LIBÉRÉ ORLÉANS DU SIÈGE OÙ LES ANGLAIS LA TENAIENT, DE M'AVOIR MENÉ EN LA VILLE DE REIMS POUR ENFIN ME FAIRE SACRER ROI, ET D'AVOIR BOUTÉ LES ANGLAIS HORS DE FRANCE.

AFIN DE ME CONVAINCRE DE SES DIRES, JEANNE ME DÉVOILA LE CONTENU D'UNE PRIÈRE QUE J'AVAIS FAITE À LOCHES LORS DE LA TOUSSAINT PRÉCÉDENTE.

UNE PRIÈRE CONNUE DE MOI SEUL CAR EFFECTUÉE DANS LA SOLITUDE D'UNE CHAPELLE.

CE MIRACLE ME TROUBLA GRANDEMENT.

LES JOURS SUIVANTS, JEANNE FUT CONDUITE À POITIERS, OÙ SIÉGEAIENT LES DERNIERS THÉOLOGIENS DU ROYAUME QUI M'ÉTAIENT DEMEURÉS FIDÈLES.

SES DIRES ET SON ÉTAT DEVAIENT DÉSORMAIS ÊTRE EXAMINÉS PAR LES DOCTES.

CES DERNIERS LA TROUVÈRENT FEMME ET VIERGE...

... VÉRIFIÈRENT L'HONNÊTETÉ DE SA FOI, ÉCOUTÈRENT SES PROPHÉTIES, ET DÉBATTIRENT DE LA TACHE QUI MARQUAIT SA NUQUE.

APRÈS QUATRE SEMAINES D'EXAMENS MINUTIEUX MENÉS PAR MOULTS THÉOLOGIENS, JURISTES ET CONSEILLERS ROYAUX, LE CHANCELIER RENAULT DE CHARTRES RENDIT SES CONCLUSIONS.

LE ROI, ATTENDU LA NÉCESSITÉ DE LUI ET DE SON ROYAUME ET CONSIDÉRÉ LES CONTINUES PRIÈRES DE SON PROPRE PEUPLE ENVERS DIEU, NE DOIT POINT DÉBOUTER NI DÉJETER LA PUCELLE JEANNE ENVOYÉE DE PAR DIEU POUR LUI DONNER SECOURS.

LE TEMPS ÉTAIT VENU DE METTRE JEANNE A L'ÉPREUVE.

ORLÉANS, 3 MOIS PLUS TARD (7 MAI 1429).

« ROI D'ANGLETERRE ET VOUS DUC DE BEDFORD, QUI VOUS DITES RÉGENT DU ROYAUME DE FRANCE, FAITES RAISON AU ROI DU CIEL ET RENDEZ À LA PUCELLE QUI EST ENVOYÉE ICI PAR LUI LES CLÉS DE TOUTES LES BONNES VILLES QUE VOUS AVEZ PRISES ET VOLÉES EN FRANCE. »

« ET VOUS, ARCHERS, COMPAGNONS DE GUERRE, GENTILSHOMMES ET AUTRES QUI ÊTES DEVANT LA VILLE D'ORLÉANS, ALLEZ-VOUS EN DE PAR DIEU ! CAR SI VOUS NE FAITES AINSI, ATTENDEZ LA PUCELLE QUI IRA VOUS VOIR SOUS PEU ET FERA À VOS BIENS GRANDS DOMMAGES. »

D'ALENÇON ! LA HIRE ! PROTÉGEZ LA PUCELLE !!!

« ROI D'ANGLETERRE, SI VOUS NE FAITES AINSI, J'ATTEINDRAI VOS GENS PARTOUT EN CE ROYAUME ET JE LES EN FERAI ALLER, QU'ILS LE VEUILLENT OU NON. ET, S'ILS NE VEULENT OBÉIR, JE LES FERAI TOUS OCCIRE ! MAIS S'ILS VEULENT OBÉIR, JE LES PRENDRAI EN MISÉRICORDE ».

« SI VOUS NE VOULEZ CROIRE CES NOUVELLES DE PAR DIEU, EN QUELQUE LIEU QUE NOUS VOUS TROUVERONS, NOUS FRAPPERONS DEDANS ET Y FERONS SI GRAND VACARME QU'IL Y A BIEN MILLE ANS QU'EN FRANCE IL N'Y EN EUT SI GRAND ».

RIVES DE LA LOIRE, 6 JOURS PLUS TARD (13 MAI 1429).

ORLÉANS LIBÉRÉE EN QUATRE JOURS... PAR UNE SIMPLE TROUPE DE RAVITAILLEMENT. QUE S'EST-IL DONC PASSÉ SOUS SES MURS, DUNOIS ?

JEANNE, SIRE... C'EST ELLE QUI A MENÉ NOS TROUPES À L'ASSAUT.

D'ALENÇON ?

LE SEIGNEUR DE DUNOIS A RAISON, SIRE, JEANNE S'EST BATTUE COMME UN CHEF DE GUERRE, C'EST À ELLE QUE NOUS DEVONS LA VICTOIRE. NOUS N'AURIONS RIEN TENTÉ SANS ELLE. MES HOMMES LA SUIVRONT DÉSORMAIS JUSQU'EN ENFER.

NOTRE PUCELLE EST PARVENUE, EN UNE SEULE ET UNIQUE BATAILLE, À TRANSFORMER CRAINTE ET FATIGUE EN ESPOIR. C'EST UN MIRACLE, SIRE.

LE PEUPLE VOIT DÉSORMAIS EN ELLE LA VIERGE DES PROPHÉTIES, L'ENVOYÉE DE DIEU SUR TERRE, CELLE QUE TOUT LE ROYAUME ATTENDAIT POUR LANCER LA RECONQUÊTE.

RECONQUÊTE QUE NOUS MENONS SANS SUCCÈS DEPUIS BIENTÔT SEPT ANS...

19

COMMENT VA TA BLESSURE ?

BIEN, SIRE DAUPHIN. ELLE N'Y PARAÎTRA BIENTÔT PLUS.

TANT MIEUX.

D'OÙ TE VIENT CETTE ÉPÉE ?

DE FIERBOIS, SIRE DAUPHIN.

ELLE ÉTAIT ENTERRÉE DEPUIS FORT LONGTEMPS DERRIÈRE L'AUTEL DE LA CHAPELLE SAINTE-CATHERINE. LES VOIX M'ONT INDIQUÉ SON EMPLACEMENT. UN SOLDAT EST ALLÉ LA CHERCHER POUR MOI, ET VOS ARMURIERS L'ONT REMISE EN ÉTAT.

CETTE ÉPÉE VOUS OUVRIRA LA VOIE JUSQU'À REIMS, CAR C'EST EN CETTE CITÉ QUE JE DOIS DÉSORMAIS VOUS MENER POUR LE SACRE.

NON, JEANNE... NOUS N'IRONS PAS À REIMS, CAR CE SERAIT FOLIE.

IL NOUS FAUDRAIT FRANCHIR CENT LIEUES EN TERRES ANGLAISES ET BOURGUIGNONNES, AVEC LA MAIGRE ARMÉE QUI EST LA MIENNE, SANS FONDS POUR LA PAYER ET SANS VIVRES POUR LA NOURRIR.

IL NOUS FAUDRAIT AUSSI FORCER LES NOMBREUSES CITÉS ADVERSES QUI SE TIENDRONT SUR NOTRE CHEMIN, ET DONT LA RÉSISTANCE D'UNE SEULE METTRAIT FIN À TOUTE L'AVENTURE.

UN ROI N'A PAS BESOIN DE SACRE... CAR IL EST ROI DE PAR SON SANG.

UN ROI N'EST ROI QUE PARCE QUE DIEU LE VEUT. ET SEULE L'ONCTION SACRÉE DE LA SAINTE-AMPOULE VOUS RENDRA LÉGITIME AU REGARD DE TOUS.

NON, JEANNE. NOUS AURIONS BEAUCOUP TROP À PERDRE, ET JE NE VEUX PAS RISQUER CE QUE NOUS VENONS DE GAGNER.

JE VOUS EN CONJURE, SIRE DAUPHIN... RENONCEZ À TOUTE PRUDENCE ET SUIVEZ LA VOIE TRACÉE PAR LE ROI DU CIEL... CELLE QUI VOUS MÈNERA EN LA VILLE DE REIMS OÙ JE JURE DE VOUS FAIRE SACRER ROI DE FRANCE...

... ENSUITE ALORS LE POUVOIR DE VOS ENNEMIS N'IRA QUE DIMINUANT, SANS PLUS JAMAIS VOUS NUIRE À VOUS NI À VOTRE ROYAUME... JE VOUS EN FAIS ICI LA PROMESSE, NOBLE SIRE... POUSSEZ SANS ATTENDRE L'AVANTAGE QUE NOUS AVONS GAGNÉ ET NE LAISSEZ PAS À NOS ENNEMIS LE TEMPS DE REPRENDRE DES FORCES.

JE SUIS VENUE À VOUS DE PAR DIEU, SIRE DAUPHIN... NE VOUS DÉTOURNEZ PAS JE VOUS EN PRIE DU CHEMIN QU'IL NOUS MONTRE...

LA VICTOIRE INESPÉRÉE DE JEANNE À ORLÉANS AVAIT CRÉÉ UN INCROYABLE ÉLAN. UNE FLAMME VENAIT DE S'ALLUMER DANS LE CŒUR DE MES HOMMES, UNE FLAMME QU'IL NE FALLAIT SURTOUT PAS ÉTEINDRE.

JE DÉCIDAI DONC DE SUIVRE LES CONSEILS DE JEANNE, LES CONSEILS DE SES VOIX... ET DE MARCHER SUR REIMS, MALGRÉ TOUS LES PÉRILS QUI NOUS ATTENDAIENT EN CHEMIN.

JARGEAU, 12 JUIN 1429.

ATTACK !

NE CRAIGNEZ AUCUNE MULTITUDE ! N'HÉSITEZ PAS À DONNER L'ASSAUT ! LE SEIGNEUR CONDUIT NOTRE ARMÉE ET NOTRE SIRE A CONDAMNÉ LES ANGLAIS ! À CETTE HEURE ILS SONT NÔTRES ! AYEZ BON CŒUR !

22

JARGEAU EST TOMBÉE EN UN ÉCLAIR, SIRE.

LES ANGLAIS SUBMERGÉS ONT FUI EN NOMBRE VERS LES PONTS SUR LA LOIRE OÙ LES HOMMES DU DUC D'ALENÇON LES ONT POURCHASSÉS TOUT LE JOUR ET TUÉS PAR CENTAINES.

LE COMTE DE SUFFOLK, QUI DIRIGEAIT LA GARNISON, A ÉTÉ FAIT PRISONNIER ET SES TROUPES PANIQUÉES SE SONT REPLIÉES HIER AU SOIR EN DÉSORDRE SUR LA CITÉ DE BEAUGENCY.

MAIS CE MATIN, L'ASSAUT MENÉ SUR LA VILLE ET DIRIGÉ PAR JEANNE A EU RAISON DE SES MURS. BEAUGENCY EST DÉSORMAIS À VOUS NOBLE SIRE, ET LES ANGLAIS SONT PARTOUT EN DÉROUTE.

MAIS NUL NE SAIT MIEUX QU'UN ROI QU'AUX PLUS BRILLANTES VICTOIRES SUCCÈDENT PARFOIS D'IRRÉMÉDIABLES DÉROUTES.

PATAY, 6 JOURS PLUS TARD (18 JUIN 1429).

QUELQUES JOURS SEULEMENT APRÈS LES FULGURANTS SUCCÈS DE JARGEAU ET DE BEAUGENCY, LES ANGLAIS EN DÉBÂCLE PARVINRENT À SE RASSEMBLER SOUS LE COMMANDEMENT DE JOHN TALBOT, ET FIRENT POUR NOTRE PLUS GRANDE INQUIÉTUDE LEUR JONCTION AVEC L'ARMÉE DE SECOURS ENVOYÉE DEPUIS PARIS ET DIRIGÉE PAR SIR FASTOLF.

L'EFFET DE SURPRISE ÉTAIT PASSÉ. UNE FORCE PUISSANTE ET REDOUTABLE NOUS FAISAIT DÉSORMAIS FACE. POUR DE NOMBREUX CAPITAINES FRANÇAIS ICI SERAIT LE TERME SANGLANT DE L'INCROYABLE CHEVAUCHÉE DE JEANNE. LA PEUR REPRENAIT LOGIQUEMENT SES DROITS...

ORLÉANS N'AVAIT ÉTÉ QU'UNE ESCARMOUCHE, LA VÉRITABLE BATAILLE SE LIVRERAIT ICI, À PATAY.

NOS ARCHERS SE CACHERONT DERRIÈRE LES HAIES DANS LA PLAINE. LEURS TIRS DÉCIMERONT LES CHARGES DE LA CAVALERIE LOURDE, ET AVANT SIXTE NOUS AURONS LA VICTOIRE PLEINE ET ENTIÈRE. ICI SERA LE TOMBEAU DE LA PUTAIN DES ARMAGNACS ET NOUS EN AURONS ENFIN TERMINÉ AVEC CE PETIT ROI DE BOURGES, JE VOUS EN FAIS LE SERMENT LORD TALBOT.

QU'IL EN SOIT AINSI, SIR FASTOLF.

QUE NOUS FAUDRA-T-IL FAIRE, JEANNE ? ILS SONT SI NOMBREUX.

AYEZ CE JOUR DE BONS ÉPERONS, TRÈS CHER DUC. VOILÀ TOUT.

DE BONS ÉPERONS ? POURQUOI ? POUR NOUS ENFUIR ?

NON POINT, SEIGNEUR D'ALENÇON, MAIS POUR LEUR DONNER LA CHARGE, ET TRIOMPHER. CAR NOTRE ROI VERRA EN CE LIEU LA PLUS GRANDE VICTOIRE QU'IL N'EÛT JAMAIS.

TROUVEZ OÙ SE CACHENT LEURS ARCHERS ET COURREZ-LEUR SUS. NOTRE SEIGNEUR FERA LE RESTE.

LÀ-BAS, GENS DE FRANCE ! LÀ-BAS, LEURS ARCHERS !! SUS AUX ANGLAIS !!

PATAY FUT UN DÉSASTRE POUR LES ANGLAIS.

LE CORPS D'ARCHERS, QUI FAISAIT LEUR GLOIRE, ET QUI NOUS FIT TANT DE MAL À AZINCOURT QUATORZE ANNÉES PLUS TÔT, FUT DÉCIMÉ JUSQU'AU DERNIER HOMME.

SANS LE SOUTIEN DE SES ARCHERS, L'ARMÉE ANGLAISE NE PUT SOUTENIR LA CHARGE DES CAVALIERS FRANÇAIS ET SES LIGNES FURENT AISÉMENT ENFONCÉES

RETRAITE !

COMBIEN DE MORTS ?

SEULS TROIS DE NOS SOLDATS ONT PÉRI AUJOURD'HUI DANS CETTE PLAINE. LES ANGLAIS QUANT À EUX ONT PERDU DEUX MILLE HOMMES.

SIR FASTOLF A PRIS LA FUITE ET LORD TALBOT EST NOTRE PRISONNIER. PATAY EST UN NOUVEAU SUCCÈS POUR NOTRE ROI, BIEN AU-DELÀ DE CE QU'IL ÉTAIT RAISONNABLE D'ESPÉRER.

LES FORCES ANGLAISES SUR LA LOIRE SONT DÉSORMAIS ANÉANTIES ET LA ROUTE JUSQU'À REIMS S'OUVRE MAINTENANT GRAND DEVANT NOUS.

VILLE DE REIMS, UN MOIS PLUS TARD (16 JUILLET 1429).

BONNY-SUR-LOIRE, SAINT-FARGEAU, SAINT-FLORENTIN, BRIENON, TROYES ET CHALONS, TOUTES CITÉS AUX MAINS DE NOS ENNEMIS, SONT TOMBÉES SANS COUP FÉRIR ET NOUS ONT OUVERT LEURS PORTES.

ET NOUS VOICI MAINTENANT À CHEVAUCHER DANS LES RUES DE REIMS QUI, MALGRÉ LA MENACE DES ANGLAIS, NOUS ACCUEILLE APRÈS SEULEMENT DEUX JOURS DE NÉGOCIATIONS.

LA LÉGENDE DE JEANNE A ENFLAMMÉ LES ROUTES ET PRÉCÉDÉ NOS PAS, SIRE. DES TROUPES PAR CENTAINES REJOIGNENT CHAQUE JOUR NOS RANGS. LES BOURGUIGNONS ET LES ANGLAIS TREMBLENT DÉSORMAIS DEVANT LA PUCELLE DE FRANCE. ET DEVANT SON ROI.

CETTE CHEVAUCHÉE DEPUIS ORLÉANS, SIRE, A ÉTÉ UN INCROYABLE EXPLOIT DÉSIRÉ PAR DIEU. ET VOTRE SACRE, QUE NUL N'ESPÉRAIT PLUS, PEUT ENFIN AVOIR LIEU.

CATHÉDRALE DE REIMS,
LE LENDEMAIN (17 JUILLET 1429).

Ô SEIGNEUR ROI, MAINTENANT EST FAIT LE PLAISIR DE DIEU, QUI VOULAIT QUE JE FISSE LEVER LE SIÈGE D'ORLÉANS ET QUE JE VOUS AMENASSE EN VOTRE CITÉ DE REIMS RECEVOIR VOTRE SAINT SACRE, MONTRANT QUE VOUS ÊTES VRAI ROI, ET QU'À VOUS SEUL DOIT APPARTENIR LE ROYAUME DE FRANCE.

REIMS, LE LENDEMAIN DU SACRE (18 JUILLET 1429).

MON CHER COUSIN PHILIPPE DE BOURGOGNE VEUT NÉGOCIER ?

LES DERNIERS MOIS ET LES EXPLOITS DE JEANNE ONT GRANDEMENT FAIT CHANGER LES CHOSES, SIRE, LE MOMENT EST VENU POUR LUI D'ENGAGER DES POURPARLERS.

C'EST UN PIÈGE, NOBLE SIRE. LES BOURGUIGNONS SONT VILS TRAÎTRES ET MENTEURS. ILS S'ALLIERONT DE NOUVEAU AUX ANGLAIS POUR VOTRE PLUS GRAND MALHEUR. PRENEZ PARIS QUI VOUS REVIENT DE DROIT ET BOUTEZ CES ANGLAIS HORS DE VOTRE ROYAUME. CEUX DE BOURGOGNE SUIVRONT ENSUITE VOTRE BON VOULOIR.

IL NOUS FAUT RÉFLÉCHIR, JEANNE. NOS FORCES SONT ENCORE FRAGILES ET LES LEUR LOIN D'ÊTRE SUFFISAMMENT AFFAIBLIES.

ENTENDEZ-MOI, NOBLE SIRE, ET CESSEZ TÔT VOS HÉSITATIONS. LE DUC PHILIPPE QUI VOUS COMBATTAIT HIER DÉSIRE AUJOURD'HUI NÉGOCIER, DEMAIN SI NOUS LE PRESSONS ENCORE IL VOUS PRIERA DE L'ÉPARGNER.

JEANNE A RAISON, SIRE, IL NOUS FAUT POUSSER ENCORE L'AVANTAGE. PROFITER DE L'ÉLAN ET NOUS ENTRERONS CÉANS DANS PARIS.

PARIS N'EST PAS ORLÉANS, IL NOUS FAUDRA BIEN PLUS DE FORCES ET DE TEMPS POUR LA PRENDRE. ET SI LE SIÈGE VENAIT À S'ÉTERNISER NOUS PRÊTERIONS ALORS LE FLANC À UNE DANGEREUSE CONTRE-ATTAQUE. CAR LE DUC DE BEDFORD A REÇU TANTÔT DE PUISSANTS RENFORTS D'ANGLETERRE ET TOUS SES GENS S'ASSEMBLENT DÉSORMAIS POUR NOUS ARRÊTER.

DUNOIS ?

JE M'ACCORDE AVEC JEANNE, SIRE, ET AVEC D'ALENÇON. CONTINUONS CETTE GUERRE, NOUS N'AVONS JAMAIS RENCONTRÉ AUTANT DE SUCCÈS, CELA PEUT DURER ENCORE. REPRENONS PARIS ET VOTRE ROYAUME AUX ANGLAIS.

OÙ EST TON ÉPÉE, JEANNE ? JE NE LA VOIS PAS À TA CEINTURE.

LA LAME S'EST BRISÉE AUJOURD'HUI, SIRE.

COMMENT ?

EN FRAPPANT UNE MAUVAISE FILLE, SIRE, POUR L'EMPÊCHER DE TENTER NOS HOMMES. IL FAUT QUE NOS GENS D'ARMES S'ASSEMBLENT, ET POINT QU'ILS NE S'AMUSENT. CAR NOTRE OUVRAGE N'EST PAS ENCORE ACHEVÉ.

LA DAME N'A PAS SURVÉCU À SA BLESSURE, ET NOS ARMURIERS ASSURENT QUE L'ARME FORT ABÎMÉE NE POURRA PLUS ÊTRE REFORGÉE.

L'AS-TU FRAPPÉE SI VIVEMENT, JEANNE ?

J'AI PRIÉ POUR LE REPOS DE SON ÂME, SIRE. ET LE SEIGNEUR ME TROUVERA UNE NOUVELLE ÉPÉE.

L'ÉPÉE DE JEANNE S'ÉTAIT BRISÉE... EN FRAPPANT SUR UNE SIMPLE FILLE DE JOIE.

L'ÉPÉE QUI, DISAIT-ELLE, LUI AVAIT ÉTÉ DONNÉE PAR DIEU... L'ÉPÉE QUI AVAIT OUVERT LA VOIE JUSQU'À REIMS.

CE FUT LÀ LE PREMIER CONTRE-SIGNE.

PARIS, PORTE SAINT-HONORÉ, DEUX MOIS PLUS TARD (8 SEPTEMBRE 1429).

TENEZ FERME, SOLDATS !
ET AYEZ FOI ! NOUS DÎNERONS CE SOIR EN CETTE BONNE VILLE DE PARIS !

EN AVANT !

POUR LE ROI !

JE ME MIS CE JOUR À DOUTER.

À DOUTER DE NOTRE INCROYABLE PUCELLE... PUISSE-T-ELLE JAMAIS ME LE PARDONNER...

CAR LÀ OÙ LE DOUTE S'INSTALLE...

IL N'Y A PLUS PLACE POUR LES VICTOIRES.

AVEC MOI SOLDATS !!

LE MANDAT CÉLESTE CONFIÉ À JEANNE S'ÉTAIT-IL ACHEVÉ À REIMS ?

L'ÉLAN QUE TOUS MES CAPITAINES LOUAIENT COMME UN MIRACLE, AVAIT-IL TROUVÉ SON TERME AVEC LE SACRE ?

FAITES SONNER LA RETRAITE, DUNOIS.

BIEN, SIRE.

BASILIQUE DE SAINT-DENIS,
LE MÊME JOUR (8 SEPTEMBRE 1429).

MALGRÉ NOS INCROYABLES SUCCÈS, LA GUERRE CONTRE L'ANGLETERRE NE SE GAGNERA PAS SANS UNE ALLIANCE AVEC LES BOURGUIGNONS, JEANNE. LES TROUPES DE BEDFORD SONT ENCORE BIEN TROP PUISSANTES.

SEULE VOTRE ALLIANCE AVEC LE SEIGNEUR COMPTE, SIRE. N'ÉCOUTEZ PAS LA PEUR DE VOS CONSEILLERS ET CONTINUEZ LA LUTTE, SEUL S'IL LE FAUT ET SUR TOUS LES FRONTS, LA VICTOIRE NOUS VIENDRA DU CIEL.

NON, JEANNE... CE SERAIT FOLIE.

CETTE ALLIANCE AVEC LES BOURGUIGNONS, ENCORE IMPROBABLE IL Y A QUELQUES MOIS, EST AUJOURD'HUI ENFIN ENVISAGEABLE, GRÂCE À TOI JEANNE. IL FAUT SAISIR CETTE CHANCE... CETTE CHANCE QUE TU M'AS OFFERTE.

LE TEMPS DES MIRACLES A VÉCU, JEANNE... ET CELUI DE LA POLITIQUE S'ANNONCE.

JE QUITTAIS JEANNE À SAINT-DENIS COMME ON QUITTE L'ÊTRE LE PLUS CHER QUI SOIT.

MAIS IL ME FALLAIT DÉSORMAIS CONSOLIDER LES FABULEUX AVANTAGES QUE J'AVAIS ACQUIS GRÂCE À ELLE. MA MISSION COMMENÇAIT QUAND S'ACHEVAIT LA SIENNE.

JEANNE M'AVAIT FAIT ROI. ELLE M'AVAIT DONNÉ L'IMPULSION NÉCESSAIRE À LA RECONQUÊTE.

ELLE ÉTAIT LA LÉGENDE ET MOI JE DEVENAIS L'HISTOIRE...

JEANNE GUERROYA ENCORE QUELQUE TEMPS EN MON NOM.

JE NE POUVAIS LUI REFUSER UNE TROUPE ET DES HOMMES À MENER... MAIS LA NOUVELLE ALLIANCE QUI GERMAIT AVEC LES BOURGUIGNONS M'OBLIGEAIT DÉSORMAIS À LA TENIR À BONNE DISTANCE.

L'AUTOMNE ET L'HIVER PASSÈRENT, ET LE PRINTEMPS SUIVANT ÉTAIT DÉJÀ FORT AVANCÉ, QUAND CE QUI DEVAIT ARRIVER ARRIVA.

ELLE FUT VENDUE CONTRE 10 000 LIVRES AUX ANGLAIS.

LA GLOIRE ET LES VICTOIRES AVAIENT QUITTÉ SA ROUTE.

JEANNE FUT PRISE PAR L'ENNEMI DEVANT COMPIÈGNE ALORS QU'ELLE TENTAIT DE BRISER LE SIÈGE EN LEQUEL LES BOURGUIGNONS AVAIENT MIS LA VILLE.

ROUEN, 8 MOIS PLUS TARD (JANVIER 1431).

SAVEZ-VOUS QUI JE SUIS, JEANNE ?

NON POINT, MESSIRE.

VOUS AURIEZ, ME DIT-ON, RECONNU LE PETIT ROI DE BOURGES AU MILIEU DE SON CONSEIL À CHINON ET VOUS NE SAVEZ PAS QUI SE TIENT MAINTENANT DEVANT VOUS ?

JE NE LE SAIS, SIRE, PARDONNEZ-MOI.

LE NOM DE JEAN DE BEDFORD VOUS DIT-IL QUELQUE CHOSE ?

C'EST DONC À VOUS QUE NOS VICTOIRES ONT FAIT TANT DE TORT...

... ET C'EST À VOUS QUE LE BON ROI DE FRANCE EN FERA DÉSORMAIS PLUS ENCORE.

QUI SONT CES DAMES ?

ON VOUS DIT VIERGE, JEANNE. CES DAMES SONT LÀ POUR LE VÉRIFIER, AVANT VOTRE PROCÈS.

AFIN QUE LES CHOSES SOIENT FAITES EN BON ORDRE.

JEANNE DOIT ÊTRE DÉCLARÉE HÉRÉTIQUE. JE VEUX QU'ELLE AVOUE SES CROYANCES DIABOLIQUES AFIN QUE TOUT LE ROYAUME DE FRANCE SACHE QUE CETTE PUCELLE N'EST POINT L'ENVOYÉE DU SEIGNEUR. QU'ON LA CONDAMNE AUSSI POUR CES VOIX QU'ELLE ENTEND ET POUR SES HABITS D'HOMME QU'ELLE PORTE À L'ENCONTRE DE L'ORDRE ÉTABLI PAR DIEU.

IL SERA FAIT SELON VOTRE VOULOIR, SEIGNEUR DUC.

SAUF QU'IL S'AGIT D'UN PROCÈS, ET QU'IL DOIT ÊTRE MENÉ JUSTEMENT. NUL NE PEUT DÉCIDER AUJOURD'HUI DE SON ISSUE.

SEIGNEUR LE MAISTRE... JE CROIS QUE VOUS M'AVEZ MAL COMPRIS. NOTRE CHER ÉVÊQUE CI-PRÉSENT SE FERA UN PLAISIR J'EN SUIS CERTAIN DE VOUS REMETTRE SUR LE BON CHEMIN. IL SERAIT FORT MALHEUREUX QUE LE BRILLANT INQUISITEUR QUE VOUS ÊTES NE SURVIVE PAS À CE NOUVEL HIVER.

CETTE PUCELLE N'EST QU'UNE VILE SORCIÈRE ENVOÛTÉE PAR LE DIABLE, COMME LE PROUVENT LES VOIX QU'ELLE ENTEND ET LA MARQUE SUR SA NUQUE. FAITES-LE SAVOIR À TOUS PAR SON ABJURATION. ET BRÛLEZ-LA SI NÉCESSAIRE. CAR C'EST AINSI QUE MEURENT SES SEMBLABLES.

JE VOUS SOUHAITE DE NE PAS ME DÉCEVOIR.

LE PROCÈS FAIT À JEANNE FUT UNE INFAMIE.

LES ANGLAIS VOULAIENT FAIRE D'ELLE UNE HÉRÉTIQUE AFIN D'ENTACHER LA LÉGITIMITÉ DE SES VICTOIRES.

MAIS MALGRÉ TOUS LEURS EFFORTS, ILS N'Y PARVINRENT PAS.

CAR SI JEANNE ABJURA SOUS LA CONTRAINTE, ELLE REVINT ENSUITE SUR SES AVEUX ET NE CÉDA ALORS PLUS SUR RIEN.

BEAUCOUP ME REPROCHÈRENT DE N'AVOIR RIEN TENTÉ POUR JEANNE. MAIS IL N'Y AVAIT RIEN ALORS QUE JE POUVAIS FAIRE.

LES ANGLAIS TENAIENT ENCORE FERMEMENT LA CITÉ DE ROUEN ET TOUT LE DUCHÉ DE NORMANDIE. LES AFFRONTER MILITAIREMENT AURAIT ÉTÉ FOLIE. LE MOMENT DE LES VAINCRE N'ÉTAIT PAS ENCORE VENU. POUR LE PLUS GRAND MALHEUR DE JEANNE.

39

PLACE DU VIEUX MARCHÉ, ROUEN, 30 MAI 1431.

TOUTES LES FOIS QUE LE VENIN PESTILENTIEL DE L'HÉRÉSIE S'ATTACHE OBSTINÉMENT À UN DES MEMBRES DE L'ÉGLISE ET LE TRANSFIGURE EN UN MEMBRE DE SATAN, IL FAUT VEILLER AVEC UN SOIN DILIGENT QUE LA CONTAGION NÉFASTE DE CETTE PERNICIEUSE SOUILLURE NE S'INSINUE À TRAVERS LES AUTRES PARTIES DU CORPS MYSTIQUE DU CHRIST !

AUSSI LES DÉCRETS DES SAINTS PÈRES ONT-ILS PRESCRIT QU'IL FALLAIT QUE LES HÉRÉTIQUES ENDURCIS FUSSENT SÉPARÉS DU MILIEU DES JUSTES, PLUTÔT QUE DE LAISSER RÉCHAUFFER DANS LE SEIN DE NOTRE PIEUSE MÈRE ÉGLISE CES VIPÈRES PERNICIEUSES, POUR LE GRAND PÉRIL DES AUTRES FIDÈLES !

C'EST POURQUOI NOUS, PIERRE, PAR LA MISÉRICORDE DIVINE ÉVÊQUE DE BEAUVAIS, ET FRÈRE JEAN LE MAISTRE, INQUISITEUR DE LA PERVERSITÉ HÉRÉTIQUE, JUGES COMPÉTENTS EN CETTE PARTIE, NOUS AVONS DÉCLARÉ PAR JUSTE JUGEMENT QUE TOI, JEANNE, VULGAIREMENT DITE LA PUCELLE, TU ES TOMBÉE EN DES ERREURS VARIÉES ET CRIMES DIVERS DE SCHISME, D'IDOLÂTRIE, D'INVOCATION DE DÉMONS, ET PLUSIEURS AUTRES NOMBREUX MÉFAITS !

PAR CES MOTIFS, NOUS TE DÉCLARONS RELAPSE ET HÉRÉTIQUE, ET PRONONÇONS QUE, TEL UN MEMBRE POURRI, POUR QUE TU N'INFECTES PAS LES AUTRES MEMBRES DU CHRIST, TU ES À REJETER DE L'UNITÉ DE LADITE ÉGLISE, À RETRANCHER DE SON CORPS, ET QUE TU DOIS ÊTRE LIVRÉE AUX FLAMMES !

NOUS SOMMES PERDUS...

CAR NOUS AVONS BRÛLÉ UNE SAINTE.

BATAILLE DE CASTILLON, 22 ANNÉES PLUS TARD (JUILLET 1453).

ET LORD TALBOT ?

MORT, SIRE, AVEC SON FILS, PENDANT LA BATAILLE.

SES TROUPES SONT-ELLES ENCORE EN ÉTAT DE RIPOSTER ?

NON, SIRE. LES FORCES ANGLAISES DE GUYENNE ONT ÉTÉ DÉTRUITES, TOUT CE QU'IL EN RESTE REPOSE ICI À VOS PIEDS. VOUS ENTREREZ BIENTÔT VICTORIEUX DANS BORDEAUX, COMME VOUS L'AVEZ FAIT À ROUEN IL Y A QUATRE ANS.

FAITES DONNER UN TE DEUM, DUNOIS, POUR CÉLÉBRER NOTRE VICTOIRE. ET VEILLEZ À CE QUE LES HOMMAGES NÉCESSAIRES SOIENT RENDUS À NOS MORTS. NOUS PARTIRONS POUR BORDEAUX DEMAIN MATIN.

ENTENDU, SIRE.

APRÈS LA NORMANDIE, C'EST MAINTENANT L'AQUITAINE QUI RETOURNE À LA COURONNE DE FRANCE. AUJOURD'HUI EST UN JOUR D'IMPORTANCE, SIRE. LES ANGLAIS SONT VAINCUS, ILS NE REVIENDRONT PAS AVANT LONGTEMPS.

CETTE GUERRE EST DONC FINIE...

JE LE CROIS, SIRE, APRÈS AVOIR DURÉ CENT ANS.

AUJOURD'HUI, PLUS QUE JAMAIS, JE MESURE CE QUE NOUS DEVONS À JEANNE. CE QUI FUT COMMENCÉ À ORLÉANS, IL Y A VINGT-QUATRE ANS, S'EST ACHEVÉ ICI HIER, À CASTILLON.

IL EST VRAI QUE NOUS N'AVONS CESSÉ DE CREUSER LE SILLON QU'ELLE AVAIT TRACÉ. MAIS QUAND JEANNE A DONNÉ L'ÉLAN, VOUS AVEZ FAIT TOUT LE RESTE, SIRE. AVEC PATIENCE ET SAGESSE.

PEUT-ÊTRE, MAIS NUL NE DOIT JAMAIS OUBLIER CE QU'ELLE A APPORTÉ. C'EST POURQUOI IL ME FAUT CE SECOND PROCÈS, GUILLAUME. QUELLES QU'EN SOIENT LES DIFFICULTÉS.

UN AN, SIRE. PEUT-ÊTRE DEUX. LE LÉGAT DU PAPE ÉTAIT À ROUEN IL Y A QUELQUES MOIS, IL A RENDU COMPTE AU PONTIFE DE VOTRE REQUÊTE ET DES NOTES DU PROCÈS. NOUS ATTENDONS DÉSORMAIS LA RÉPONSE DE ROME. MAIS NOS JUGES ET NOS THÉOLOGIENS SE SONT DÉJÀ MIS AU TRAVAIL, POUR TROUVER LE MEILLEUR MOYEN DE LEVER L'ACCUSATION D'HÉRÉSIE.

LES CHOSES SUIVENT LEUR JUSTE COURS, SIRE, ET NOUS DEVONS ÊTRE PATIENTS, POUR QUE TOUT SOIT FAIT EN BON ORDRE. CAR CE QUI FUT NOUÉ PAR L'EGLISE NE POURRA ÊTRE DÉNOUÉ QUE PAR ELLE.

COMBIEN DE TEMPS ENCORE ?

FORT BIEN, GUILLAUME. ALORS NOUS PATIENTERONS, ET VOUS DÎNEREZ AVEC MOI CE SOIR. NOUS TRINQUERONS À LA MÉMOIRE DE JEANNE. CAR SANS ELLE JE SERAIS PEUT-ÊTRE ENCORE À CHINON.

SANS COURONNE ET SANS VICTOIRE. ET VOUS PEUT-ÊTRE ENCORE UN SIMPLE CONSEILLER AU PARLEMENT DE POITIERS.

IL SE PEUT, SIRE. IL SE PEUT... MAIS NUL NE PEUT EN ÊTRE SÛR.

PARIS, CATHÉDRALE NOTRE-DAME – DEUX ANS PLUS TARD (17 NOVEMBRE 1455).

VOILÀ DÉJÀ VINGT ANNÉES QUE JEANNE NOUS A QUITTÉS, GUILLAUME. ET AUJOURD'HUI APRÈS TANT D'ATTENTE ET DE BATAILLES PEUT ENFIN S'OUVRIR SON SECOND PROCÈS.

PROCÈS TANT DÉSIRÉ PAR VOUS, SIRE, QU'IL EÛT ÉTÉ INCONVENANT MÊME POUR UN PAPE DE VOUS LE REFUSER.

GAGEONS, CHER GUILLAUME, QUE CE NOUVEAU PROCÈS PARVIENDRA PAR LA LOI À FAIRE RÉHABILITER JEANNE ET À LEVER LES ACCUSATIONS D'HÉRÉSIE ÉTABLIES À SON ENCONTRE PAR L'INFAMANT PROCÈS DES ANGLAIS.

IL DEVRAIT ÊTRE FAIT SELON VOS DÉSIRS, SIRE. CLERCS, SOLDATS, LAÏCS ET THÉOLOGIENS SE SUCCÉDERONT DES JOURS DURANT POUR ÉVOQUER LA VIE DE LA PUCELLE.

ALORS QUE LE PROCÈS DES ANGLAIS N'EN AVAIT ENTENDU AUCUN, CENT SEIZE TÉMOINS DÉPOSÈRENT DEVANT LE JUGE DOMINICAIN JEAN BRÉHAL ET SON CONSEIL.

JEAN DE DUNOIS LUI-MÊME Y FIT UN PRÉCIEUX COMPTE RENDU RELATANT PAR LE MENU TOUS LES ÉVÉNEMENTS QU'IL CONNAISSAIT DE LA VIE DE JEANNE.

ROUEN, PALAIS ARCHIÉPISCOPAL.

LE PROCÈS S'ACHEVA LE 7 JUILLET 1456 DANS LE PALAIS ARCHIÉPISCOPAL DE ROUEN, SOIT EXACTEMENT HUIT MOIS APRÈS SON OUVERTURE.

ET LA NOUVELLE SENTENCE ANNULA L'ANCIENNE.

CAR CE QUI AVAIT ÉTÉ NOUÉ PAR L'ÉGLISE NE SERAIT DÉNOUÉ QUE PAR ELLE...

NOUS, JEAN BRÉHAL SIÉGEANT EN TRIBUNAL ET AYANT DIEU SEUL DEVANT LES YEUX, PAR NOTRE SENTENCE DÉFINITIVE NOUS PORTONS PAR CET ACTE, DISONS, PRONONÇONS, DÉCRÉTONS ET DÉCLARONS...

... QUE LESDITS PROCÈS ET SENTENCES, ENTACHÉS DE DOL, INIQUITÉ, MENSONGE, ERREURS MANIFESTES DE DROIT ET DE FAIT, DE MÊME QUE LADITE ABJURATION ET TOUTES LEURS EXÉCUTIONS ET SÉQUELLES ONT ÉTÉ, SONT ET SERONT NULS, INVALIDES, INEXISTANTS ET VAINS, ET LES CASSONS, SUPPRIMONS, ANNULONS ET DÉCLARONS DÉNUÉS DE TOUTE VALIDITÉ.

DÉCLARONS EN OUTRE QUE LADITE JEANNE N'A ÉTÉ ENTACHÉE D'AUCUNE SOUILLURE D'INFAMIE, ET QU'ELLE EN DOIT ÊTRE RÉPUTÉE EXEMPTE ET SAUVE, L'EN DISCULPANT AUTANT QUE DE BESOIN EST.

ORDONNONS QUE SERA NOTRE SENTENCE SOLENNELLEMENT EXÉCUTÉE SOIT INTIMÉE AU PLUS TÔT DANS CETTE VILLE DE ROUEN, EN DEUX ENDROITS. L'UN, CE JOUR D'HUI MÊME, SUR LA PLACE DE SAINT-OUEN, APRÈS PROCESSION GÉNÉRALE PRÉALABLE, L'AUTRE, DEMAIN, AU VIEUX-MARCHÉ, AU LIEU OÙ LADITE JEANNE FUT AFFREUSEMENT ET CRUELLEMENT ÉTOUFFÉE PAR LE SUPPLICE DU FEU. PRÉDICATION SOLENNELLE Y SERA FAITE, ET UNE CROIX ÉRIGÉE POUR ENTRETENIR À JAMAIS SA MÉMOIRE ET IMPLORER LE SALUT DE SON ÂME.

NOUS RÉSERVANT DE FAIRE EXÉCUTER, INTIMER, SIGNIFIER NOTOIREMENT POUR L'AVENIR NOTRE SENTENCE DANS LES CITÉS ET LIEUX INSIGNES DE CE ROYAUME, SELON QU'IL POURRAIT NOUS APPARAÎTRE OPPORTUN, ET PARACHEVER CE QUI RESTERAIT À ACCOMPLIR.

FAIT AU PALAIS ARCHIÉPISCOPAL, L'AN DU SEIGNEUR 1456, LE SEPTIÈME JOUR DU MOIS DE JUILLET.

Portrait de Jeanne d'Arc selon une miniature du XV^e^ siècle, Musée de Rouen. Jeanne est présentée en armure, munie de son épée et de sa célèbre bannière. Centre historique des Archives nationales, Paris.
©Bridgeman Images.

JEANNE D'ARC (vers 1412-1431)

Murielle Gaude-Ferragu est maître de conférences en histoire médiévale à l'université de Paris-13 Sorbonne-Paris-Cité et membre de l'IUF. Elle a publié *D'or et de cendres. La mort et les funérailles des princes au bas Moyen Âge* aux éditions du Septentrion et *La Reine au Moyen Âge (France, XIV^e^-XV^e^ siècle). Le pouvoir au féminin* aux éditions Tallandier.

L' ÉPOPÉE JEANNE D'ARC

Née vers 1412 à Domrémy, Jeanne d'Arc est l'une des figures les plus marquantes de la mémoire de la « nation France ». Son destin est exceptionnel. Femme et paysanne, elle aurait dû rester dans l'ombre de l'Histoire. Pourtant elle réussit en quelques mois à modifier le cours de la guerre de Cent Ans, dans le domaine militaire – ce furent les premières victoires françaises après de longues années de défaite –, comme dans le champ du politique : le sacre de Charles VII à Reims en 1429 renforça la légitimité royale, faisant du « roi de Bourges », déshérité par ses parents après le meurtre de Montereau, l'élu de Dieu.

Son épopée extraordinaire (« l'année des merveilles ») surprend encore : comment une simple paysanne a-t-elle pu accéder au roi ? Comment une femme a-t-elle pu jouer un tel rôle militaire : chef de guerre ou simple combattante, sa foi et son charisme galvanisèrent les troupes et les portèrent, pendant quelque temps, vers la victoire. Retracer son histoire équivaut à la replacer dans un contexte plus large, politique – celui d'un royaume plongé dans l'interminable guerre de Cent Ans, déchiré par la lutte entre Anglo-Bourguignons et Armagnacs –, et religieux – celui d'une chrétienté où l'on croyait à l'intervention de Dieu dans l'histoire des hommes. Sorcière pour les uns, prophétesse pour les autres, Jeanne fut très tôt un outil de propagande entre les deux camps. Polémique, son personnage entra dans la légende et fit l'objet de mythes dont l'historien doit encore se départir.

Une fille de la frontière marquée par la violence de la guerre

Fille de Jacques d'Arc et d'Isabelle Rommée, Jeanne est originaire d'un village situé à la frontière entre France et Empire, dans le « Barrois mouvant », c'est-à-dire la partie du duché de Bar féodalement intégrée dans la mouvance du royaume de France. Or les zones frontalières sont traditionnellement de hauts lieux de l'attachement dynastique et national.

La famille de Jeanne soutient le « roi de Bourges », le futur Charles VII. La situation militaire est en effet complexe : la guerre de Cent Ans fait rage, marquée par d'impressionnantes victoires anglaises (bataille d'Azincourt en 1415 et conquête de la Normandie en 1417-1419). Le roi anglais, Henri V, avait su jouer de la guerre que se livraient, au sein même du royaume de France, deux clans ennemis, les Armagnacs et les Bourguignons. Née d'une rivalité politique entre Louis I[er], duc d'Orléans, et Jean sans Peur, duc de Bourgogne, la guerre civile avait débuté après le meurtre de Louis en 1407. Conséquence du cycle médiéval de la vengeance, Jean sans Peur fut à son tour assassiné en 1419 sur le pont de Montereau. Si le dauphin Charles n'avait pas porté le coup fatal, il n'avait en rien empêché l'assassinat. Le geste poussait les Bourguignons dans le camp anglais. En 1420, le traité de Troyes déshérite le dauphin pour la gravité des crimes commis (meurtre d'un parent, rébellion contre son père). Charles VI adopte comme héritier Henri V, qui devient son gendre (il épouse sa fille Catherine). C'est la « double monarchie » : le roi anglais, d'ores et déjà régent du royaume, sera roi de France à la mort de Charles VI. Jeanne a alors 8 ans. Comme l'ensemble de son village, sa famille est armagnacque (parti du dauphin). Elle fut personnellement touchée par la guerre : son enfance est marquée par les pillages de routiers bourguignons qui la terrifient, et, en 1423, un de ses cousins est tué. En juillet 1428, les troupes d'Antoine de Vergy, un Anglo-Bourguignon, assiègent la ville voisine de Vaucouleurs, dernier bastion armagnac de la région. Jeanne et sa famille sont obligées de fuir. À leur retour à Domrémy, quinze jours plus tard, l'église et les récoltes ont brûlé.

Siège de Paris (1429), Martial d'Auvergne, *Les Vigiles de Charles VII*, BnF, Manuscrit Français 5054 (1484), fol. 66v. Jeanne d'Arc se trouve à la porte Saint-Honoré lors du siège de Paris. Elle indique d'un geste précis l'ordre des combats.

©Photothèque Hachette Livre.

LA FRANCE DE JEANNE D'ARC

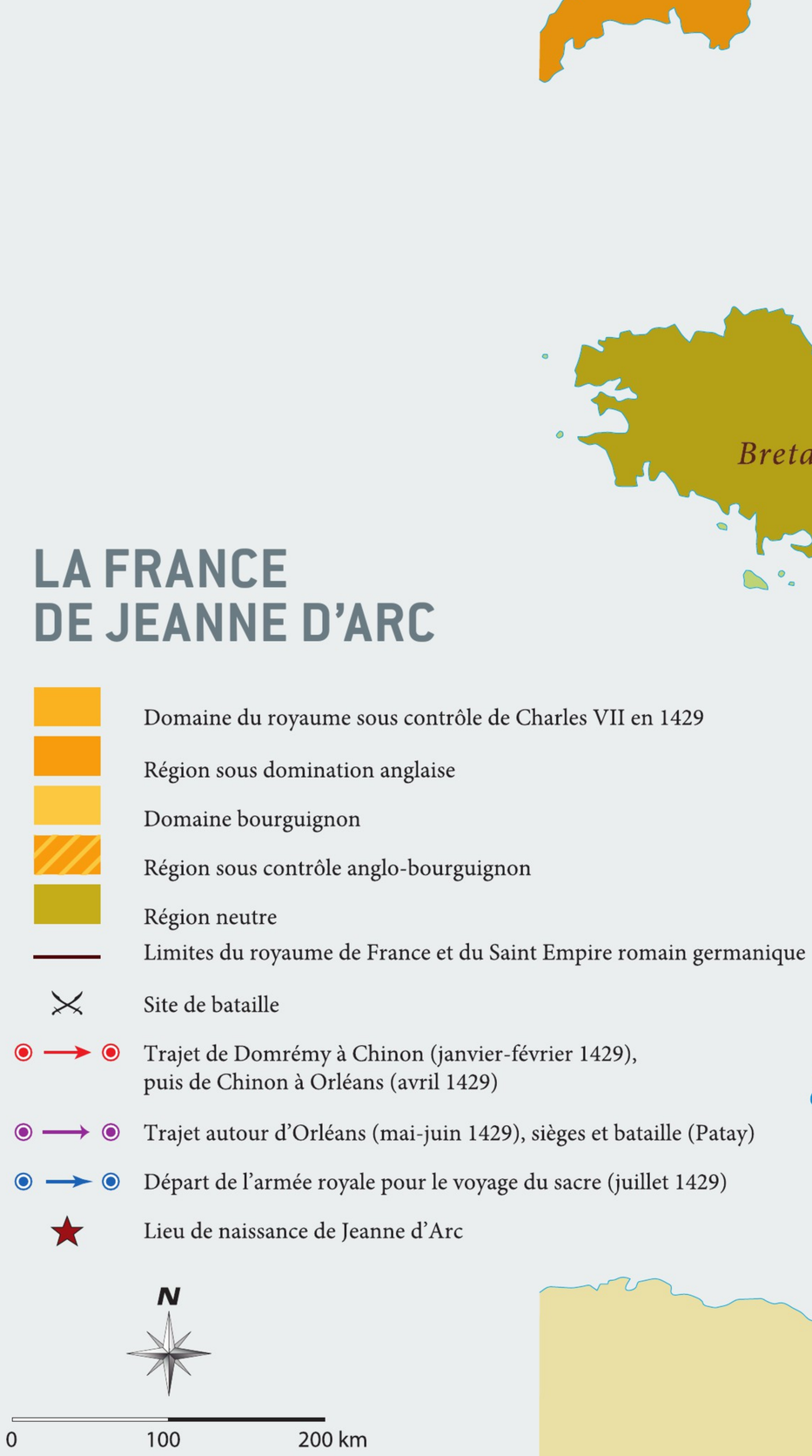

Les voix lui ordonnent d'aller voir Charles VII

Les voix se manifestent pour la première fois en 1425, en été, sur le côté droit de l'église paroissiale à Domrémy. Jeanne évoque la voix de Dieu, accompagnée d'une grande clarté, et ne l'identifiera que très tardivement – lors de son procès – aux voix des saints Michel, Catherine et Marguerite. De 1425 à 1428, tandis que le danger bourguignon se précise, elles se font plus fréquentes et commandent à Jeanne de porter secours à Charles VII. On glose souvent sur ces voix et sur leur origine. Mystère insoluble mais de peu d'importance car Jeanne fut bien aux yeux de ses contemporains une prophétesse, envoyée de Dieu. Des prophéties circulaient dans tout le royaume, qui annonçaient sa venue. Jeanne les connaissait, rappelant à son cousin, Durant Laxart : « N'a-t-il pas été autrefois dit que la France désolée par une femme serait restaurée par une pucelle ? »

Encore lui fallait-il accéder au roi. Âgée de 16 ans seulement, elle alla trouver Baudricourt, capitaine de Vaucouleurs, pour le persuader du bien-fondé de sa mission. Après plusieurs tentatives infructueuses – lors de la première, le 13 mai 1428, Baudricourt lui aurait conseillé de retourner chez son père avec une paire de claques –, le capitaine finit par se laisser convaincre. Jeanne se coupe les cheveux, revêt un habit d'homme ; Baudricourt lui offre une épée et lui fournit une petite escorte. Il aurait prononcé la célèbre phrase : « Va, va, va et advienne que pourra », reflet de la situation incertaine dans laquelle se trouvaient Charles VII et le royaume.

Une prophétesse détentrice d'un secret

Des épisodes plus ou moins légendaires entourent l'arrivée de Jeanne à Chinon. Car il fallait des signes de

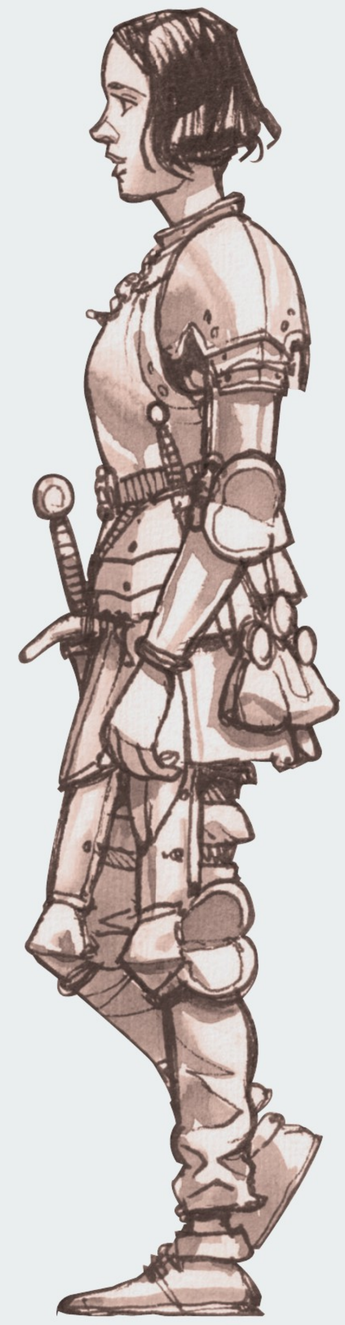

JEANNE AURAIT ALORS ÉNONCÉ AU ROI UN SECRET DONT NUL NE CONNAÎT LA TENEUR

Portrait de Charles VII par Jean Fouquet, Paris, musée du Louvre, Département des peintures françaises. C'est vers 1450 que le peintre Jean Fouquet a représenté « *Le très victorieux roy de France, Charles septième de ce nom* ». Le portrait est réaliste, mais à l'avantage du roi : les tentures, employées d'ordinaire pour représenter le divin, évoquent la monarchie sacrée.
© Bridgeman Images.

Paris, Archives nationales, X1a 1481, fol. 12 : Jeanne d'Arc selon le dessin à la plume de Clément de Fauquembergue (1429). Le greffier du Parlement de Paris, Clément de Fauquembergue, enregistre les événements importants dès qu'ils sont connus dans la capitale. Le 10 mai, il apprend la levée du siège d'Orléans. Il est intrigué par la présence de cette « pucelle seule ayant bannière » au sein de l'armée de Charles VII. En marge, il la dessine telle qu'il se l'imagine, cheveux longs et tête nue, munie de l'épée et de la bannière au nom de Jésus.
© Bridgeman Images.

l'intervention divine. La longue chevauchée de Vaucouleurs à Chinon, en février 1429, pendant 11 jours, fut en elle-même considérée comme miraculeuse puisque Jeanne échappa à tous les dangers de la route située en territoire ennemi. Autre signe probablement légendaire, elle reconnut « par le conseil de sa voix » le roi caché parmi ses courtisans dans la salle d'apparat de son château de Chinon. Il s'agit ici d'un test de l'efficience prophétique : cette reconnaissance peut paraître pure manipulation car les portraits de Charles VII ne sont pas rares. Mais tout prophète sait qui est devant lui.

Jeanne aurait alors énoncé au roi un secret dont nul ne connaît la teneur. Lors de son procès, les juges la sommèrent de le dévoiler, ce qu'elle refusa : « Allez le lui demander ! », répondit-elle. On s'interrogea très tôt sur la nature du secret. Un certain Gouffier, seigneur de Boisy, et proche dans sa jeunesse de Charles VII, en offre une version. Le roi lui raconta que, dans l'extrémité où il se trouvait en 1429, il avait demandé à Dieu, un matin tandis qu'il priait dans son oratoire, « s'il était vrai héritier descendu de la noble maison de France » et si « le royaume lui dût justement appartenir », de lui conserver la couronne. Or, peu après, Jeanne fut introduite auprès de lui et lui « fit son message aux enseignes dessus dites, que le roi connut être vraies » [lui délivra un message que le roi reconnut comme vrai]. Jeanne réussit peut-être à le convaincre qu'il était bien le fils de Charles VI et que Dieu lui avait pardonné son consentement au meurtre de Montereau.

On attendait une prophétesse, mais il fallait vérifier la nature de ses voix. Charles VII fit examiner Jeanne à Poitiers : on contrôla sa virginité, et des théologiens et juristes jugèrent de la validité de sa foi. Leur conclusion nous est parvenue : « Le roi, attendu la nécessité de lui et de son royaume et considéré les continues prières de son propre peuple envers Dieu, ne doit point débouter ni déjeter la Pucelle envoyée de par Dieu pour lui donner secours (…). »

Les victoires de Jeanne : l'année des merveilles

L'année des merveilles (en 1429) fut exceptionnelle : les Anglais ne purent s'emparer d'Orléans et Charles VII fut sacré à Reims. Jeanne joua un rôle considérable dans cette épopée victorieuse : si elle ne fut pas chef de guerre, dirigeant les armées, elle rejoignit les champs de bataille. Blessée à plusieurs reprises, elle se tint au premier rang lors des combats, comme à Orléans. Des témoins la décrivent sur son cheval, tenant son étendard ou fendant les troupes ennemies. Elle mania aussi l'épée mais prétendit n'avoir jamais tué personne, ce qui est possible, car elle était confrontée à des combattants bien mieux exercés qu'elle.

Le premier signe de la mission divine de Jeanne fut la libération d'Orléans. Dieu était de son côté : les Anglais durent lever le long siège qu'ils menaient depuis huit mois dans cette ville stratégique qui permettait le passage de la Loire vers la France méridionale fidèle à Charles VII. L'épée qu'elle portait était miraculeuse : elle exigea qu'on aille chercher dans le sanctuaire de Fierbois une épée cachée, que nul n'avait jamais vue, mais dont elle connaissait l'emplacement par ses voix. On la trouva, comme elle l'avait énoncé, « enfoncée en terre » près de l'autel.

Les miracles se poursuivirent pendant plusieurs mois. Jeanne réussit à persuader Charles VII de se rendre à Reims pour être sacré, renforçant ainsi sa légitimité, liée non plus au seul sang, mais aussi à l'élection divine. Il fallait pour cela chevaucher en territoires ennemis. Les villes traversées, anglo-bourguignonnes, s'ouvrirent devant l'armée. L'une des victoires les plus importantes fut celle de Patay (18 juin), obtenue en bataille rangée contre une armée anglaise rapidement battue.

Les échecs et la capture

L'année des merveilles se termina brutalement le 8 septembre par l'échec devant Paris. Pourtant Jeanne avait bel et bien annoncé que le roi entrerait grâce à elle dans sa capitale. Aux yeux de ses contemporains, Dieu parut brutalement l'abandonner. En réalité, elle ne bénéficiait plus du soutien militaire de l'ensemble de l'armée royale. Après les victoires obtenues, Charles VII disposait de nouvelles cartes pour négocier avec les Bourguignons une réconciliation qu'il appelait de ses vœux, négociations auxquelles Jeanne ne voulut jamais se résoudre.

Elle fit alors campagne dans le Nivernais, puis échoua en mai 1430 à libérer Compiègne dont les Bourguignons faisaient le siège. Prisonnière de Jean de Luxembourg, elle fut livrée aux Anglais qui choisirent Rouen comme lieu de détention et de jugement. Elle y arriva le 23 décembre 1430. Il ne lui restait plus que quatre mois à vivre. Charles VII n'agit en rien pour la libérer. Il ne le pouvait par la force et n'entama aucune négociation au sujet d'une éventuelle rançon. Le but des Anglais était de la faire condamner.

Deux procès pour une seule femme

Le procès de condamnation se déroula de janvier à mai 1431. C'est un procès pour hérésie mené devant un tribunal d'Église qui réunit – comme il est d'usage – un représentant de l'Inquisition et l'évêque du lieu, ici celui de Beauvais, Pierre Cauchon, diocèse dans lequel Jeanne avait été capturée. Jugée pour hérésie, elle n'eut pas d'avocat. Les deux principaux chefs d'accusation étaient le port de vêtements d'homme et les voix. Le port d'habits masculins contrevenait à l'ordre voulu par Dieu. Pour les juges de 1431, il s'agissait de vêtements consacrés aux démons garantissant les succès de la magie johannique ; pour Jeanne, ces habits lui permettaient de chevaucher et de combattre et assuraient sa protection car le risque de viol, dans l'environnement masculin des camps puis de la prison, était omniprésent. Second chef d'accusation, les voix qu'elle entendait qui, pour les mêmes juges, provenaient du Diable, et non de Dieu.

Elle fut brûlée à Rouen sur la place du marché, ses cendres dispersées dans la Seine pour éviter tout culte lié à de possibles reliques. Mais Charles VII ne pouvait tenir son trône d'une hérétique, voire d'une sorcière. Aussitôt la capitale normande reconquise (en 1449), le roi décida l'ouverture d'un nouveau procès inquisitoire, en nullité. Il ne s'agissait pas de faire canoniser Jeanne – elle ne le sera qu'en 1920 – mais de prouver l'irrégularité du premier procès et de dégager la « Pucelle d'Orléans » de l'accusation d'hérésie.

Jeanne d'Arc sur le bûcher (1431), Martial d'Auvergne, *Les Vigiles de Charles VII*, BnF, Manuscrit Français 5054 (1484), fol. 71.
Jeanne, en robe rouge, est attachée au poteau du bûcher par un soldat anglais.
Le public se presse à droite, avec au premier plan deux confesseurs et le lieutenant du bailli de Rouen.
© Bridgeman Images.

LE MAKING OF

Jeanne d'Arc battant les prostituées (1429), Martial d'Auvergne, *Les Vigiles de Charles VII*, BnF, Manuscrit Français 5054 (1484), fol. 60v.
Jeanne est à cheval brandissant son épée en chassant devant elle deux prostituées et leurs galants. L'épisode témoigne de la réforme morale que la Pucelle voulut entreprendre mais qui fut un échec puisque l'épée de Fierbois s'y brisa.
©Photothèque Hachette Livre.

L'absence de portraits réalistes de Jeanne

Raconter la vie de Jeanne d'Arc en bandes dessinées pose des problèmes complexes, d'abord parce que le mystère de la Pucelle demeure, même pour le spécialiste. Un certain nombre d'épisodes de son épopée continuent d'intriguer, comme les voix célestes qui inspirent sa mission. La représenter est également difficile car nous ne disposons d'aucun portrait réaliste. La première image de Jeanne date bien du début de son épopée, mais elle provient de l'imagination du greffier au Parlement de Paris, Clément de Fauquembergue, qui, pour illustrer son propos sur la levée du siège d'Orléans par une « pucelle seule ayant bannière », dessina dans la marge de son manuscrit une silhouette féminine, les cheveux longs, l'épée au côté, tenant bannière. Les portraits (enluminures, tapisseries) se multiplièrent dans la seconde moitié du XVe siècle, la figurant sous les traits d'une bergère, d'un chevalier ou de la dixième preuse, sans souci de réalisme cependant. Seules quelques rares informations nous sont parvenues, à partir desquelles le dessinateur a travaillé : Jeanne était brune et solide, pas très grande, moyennement jolie et avait une tache rouge derrière l'oreille droite. En prenant ses habits d'homme, elle se coupa les cheveux qu'elle portait tondus en « rond à la façon des jeunes gens » (on rase la nuque et le tour des oreilles pour aboutir à une sorte de calotte couvrant le haut du crâne). Les représentations de Jeanne dans l'album sont donc fictionnelles, issues de l'imagination – et du talent – de l'artiste qui choisit de la représenter avec des cheveux légèrement plus longs que la « coiffe au bol » qu'elle portait, une coiffure plus féminine qui correspond aux enluminures contemporaines.

Les difficultés pour retranscrire les dialogues et les voix

Les dialogues sont écrits dans une langue moderne. Certains sont inventés, mais, quand cela était possible, ils empruntent aux récits des chroniqueurs et aux archives du XVe siècle. Nous conservons en effet de nombreuses paroles prononcées par Jeanne et ses juges lors du procès de 1431, puis par les témoins de son enfance et de son épopée lors du procès en réhabilitation. Certes, certaines scènes sont développées au-delà de nos connaissances, comme celle qui relate le dialogue, fictif, entre Baudricourt et son épouse, convaincue du bien-fondé de la mission de Jeanne, ou celle qui présente l'entrevue, dans la prison de Rouen, entre la Pucelle et son adversaire politique, Jean de Bedford, probable mais non attestée explicitement dans les sources. De même, Jeanne ne voulut jamais révéler le secret qu'elle dévoila au roi à Chinon. Celui que propose l'album provient de l'imagination du scénariste. D'autres scènes furent ajoutées pour les besoins de la narration, tel l'épisode des chiens épargnant Jeanne dans la neige. Certaines enfin utilisent des raccourcis narratifs : l'épisode du bris de l'épée contre le dos d'une prostituée eut lieu fin août à Saint-Denis, et non à Reims.

Pour les voix de Jeanne, il fallut faire un choix dans le dispositif narratif : nous ignorons si elle les évoqua dès son entrevue avec Baudricourt ou si, pour le persuader, elle utilisa le seul argument d'une mission céleste. Les voix apparaissent en effet tardivement dans les documents officiels. Le procès-verbal rédigé fin mars 1429 à l'issue du séjour de la Pucelle à Poitiers n'en fait aucune mention. Jeanne n'aurait-elle évoqué ses voix qu'au moment du procès de condamnation ? En réalité, divers témoignages (lettres de Perceval de Boulainvilliers et d'Alain Chartier, l'une datée de juin et l'autre d'août 1429) évoquent le « conseil » de ses voix. De même, lors du procès de condamnation de 1431, Jeanne renvoie à l'interrogatoire de Poitiers : les juges, pourtant informés, ne tinrent pas, par prudence théologique, à divulguer ce

Entrée de Jeanne d'Arc
à Orléans le 8 mai 1429,
par Jean-Jacques Scherrer, 1887.
Musée des Beaux-Arts d'Orléans.
© Bridgeman Images

point. Baudricourt, Charles VII et les clercs de Poitiers en savaient donc probablement beaucoup sur les voix – et nous avons choisi de les évoquer dès la rencontre de Jeanne avec le capitaine de Vaucouleurs –, mais, gênés, sceptiques, ils restèrent discrets.

Légendes et mythes face à l'Histoire

Si certaines scènes sont ainsi l'objet de choix historiographiques ou narratifs, la plupart des planches s'appuient sur des épisodes historiques réels et bien documentés par de nombreuses sources. Paradoxalement, cette abondance ne facilite pas le travail de l'historien, car, comme pour Saint Louis, le mythe de la Pucelle finit par recouvrir la réalité du personnage. Il a fallu démêler l'écheveau complexe de l'histoire et de la légende johannique. « L'opération bergère » en constitue un exemple éloquent, puisqu'il s'agit d'une pure construction historiographique. Fille d'un riche laboureur, Jeanne travaillait parfois aux champs et gardait – très rarement – les troupeaux de son père. Si elle affirma à plusieurs reprises qu'elle n'était pas bergère, il fallait, notamment pour son propre camp, celui des Armagnacs, qu'elle le devînt : depuis l'Évangile de Luc, les bergers étaient des élus et des messagers de Dieu. Ils appelaient à la douceur, à l'humilité, à la paix et personnalisaient cette voix des humbles qui était celle de Dieu. La légende était née, promise à un brillant avenir historiographique : la Pucelle devint bergère. Putain des Armagnacs pour les Anglo-Bourguignons, Pucelle d'Orléans pour Charles VII et ses partisans, les mythes furent créés dès son épopée victorieuse pour légitimer ou au contraire dénigrer son action. Au messianisme triomphal des années 1429 succéda dans son camp l'image de la souffrante puis de la martyre. Le camp adverse insista alors sur l'hérétique, la magicienne, voire la sorcière.

Les débats historiographiques n'ont pas cessé. Ils portent notamment sur l'origine sociale de Jeanne : pour avoir accès à Charles VII, il fallait bien que cette adolescente illettrée venue de si loin soit la fille cachée d'un prince. On en fit l'enfant de Louis d'Orléans et d'Isabeau de Bavière, formée en toute sécurité pour sauver un jour le royaume. En réalité, les historiens ont pu montrer que, pour accéder au roi, Jeanne s'était coulée dans un moule bien précis, celui des prophétesses que les souverains reçoivent traditionnellement. Elles viennent lui apporter le message de Dieu en temps de désespoir. D'autres prophétesses avaient ainsi rencontré Charles VII pendant la guerre de Cent Ans, telle Jeanne-Marie de Maillé. Autre polémique, le survivalisme apparut immédiatement : Jeanne survit à Jeanne, réapparaissant périodiquement comme lors de l'épisode de Claude des Armoises. Le phénomène des fausses Jeanne n'est pas lié uniquement à l'imposture ; la Pucelle ne pouvait tout simplement pas mourir sur la place du Vieux-Marché à Rouen en 1431.

Le mythe « Jeanne d'Arc », objet de récupérations politiques

Incarnant le sentiment national, Jeanne devint l'héroïne officielle de la IIIe République après la défaite militaire face à la Prusse en 1870 – à une époque où le patriotisme était une valeur unanimement partagée. La figure de Jeanne subit ensuite deux inflexions majeures, particulièrement sensibles au tournant du siècle. Dévote exemplaire, elle fut récupérée par les catholiques. Mgr Dupanloup sollicita sa canonisation en 1869 et les premières enquêtes commencèrent cinq ans plus tard.

Proclamée vénérable (1894), sa béatification (1909) permit au culte de se développer (avant même sa canonisation, en mai 1920). La seconde inflexion fut l'enracinement de son image à droite non seulement parce que les catholiques se situaient plutôt dans ce camp, mais aussi parce que le sentiment national fut progressivement réclamé de façon exclusive par une mouvance politique qui s'intitulait elle-même « nationaliste ». Aujourd'hui icône du Front national, elle est commémorée annuellement par le parti lors de la manifestation organisée chaque 1er mai, au pied de la statue de Frémiet, place des Pyramides à Paris.

Les procès, documents exceptionnels, et le dispositif narratif de l'album

Jeanne d'Arc est probablement la figure de femme la mieux documentée de toute l'Histoire, abondance paradoxale pour une fille, pour une paysanne, pour une laïque (toutes les femmes médiévales que nous connaissons sont des saintes ou des reines). Quelques sources proviennent de Jeanne : une dizaine de lettres qu'elle dicta et parfois signa de sa main. Les contemporains semblent par ailleurs avoir enregistré précisément les paroles mémorables de la Pucelle. Dans le procès en nullité ou dans les chroniques, Jeanne parle.

Mais ces sources sont polémiques, tant les options politiques pèsent sur le récit. Les textes émanant de Charles VII, telle la chronique officielle de Jean Chartier, présentent une image très favorable de Jeanne envoyée par Dieu au roi Charles et évoquent rapidement la capture, le procès et la mort. Les chroniques bourguignonnes sont logiquement plutôt hostiles. *Le Journal d'un bourgeois de Paris* la présente ainsi comme une sorcière inspirée par le Diable. Il faut cependant distinguer selon les périodes. Georges Chastellain, qui écrivit après le traité d'Arras et la réconciliation franco-bourguignonne, fait une présentation plus objective des événements.

L'essentiel de la documentation est formé par les deux procès : le procès de condamnation (janvier à mai 1431) pour hérésie, conservé par deux types de documents : la minute en français des interrogatoires (chaque jour, deux notaires prennent des notes. Cette source est la plus fidèle aux mots prononcés par Jeanne) et les exemplaires officiels du procès, en latin, qui comprennent l'ensemble de la procédure (actes, interrogatoires, sentences). L'inconvénient de cette source est l'orientation hostile des questions qui influent sur les réponses de l'accusée. L'autre procès est celui en nullité qui vise à dégager Jeanne de l'accusation d'hérésie. La procédure s'ouvrit en décembre 1455 dans la grande salle de l'archevêché de Rouen. Cent seize personnes déposèrent, en différents lieux, à Domrémy, à Orléans, à Rouen et à Paris, racontant son enfance, sa mission, ses combats et sa mort, source d'un grand nombre d'épisodes relatés dans la bande dessinée. Un témoin de premier ordre est Jean de Dunois qui avait conduit l'armée qui libéra Orléans et participé à la chevauchée du sacre.

Pendant « l'année des merveilles », l'un de ceux qui la connurent le mieux fut Charles VII. Nous avons fait le choix, pour servir de trame à l'album, de faire entendre sa voix. On a imaginé le roi, après la reconquête de Rouen (1449), dialoguant avec ses conseillers, Jean de Dunois et Guillaume Jouvenel des Ursins, pour évoquer le souvenir de la Pucelle. Par cet artifice, dans une démarche rétrospective et introspective défile la vie de Jeanne, de son enfance à Domrémy à sa mort, sur le bûcher, à Rouen. Après la victoire de Castillon en Aquitaine (1453), les dernières planches évoquent l'ultime acte de l'épopée johannique, le procès en nullité, voulu par le roi, et sa sentence qui permet de laisser les derniers mots aux sources de l'Histoire.

Chronologie de Jeanne d'Arc

Vers 1412 : naissance de Jeanne à Domrémy.
1425 : première manifestation des voix.
1429, vers le 23 février : première entrevue avec le roi.
22 mars : lettre aux Anglais.
8 mai : les Anglais lèvent le siège d'Orléans.
18 juin : bataille de Patay.
17 juillet : sacre de Charles VII.
8 septembre : échec de l'assaut devant Paris.
1430, 23 mai : Jeanne est faite prisonnière à Compiègne.
1431, 9 janvier-29 mai : procès d'inquisition à Rouen.
29 mai : elle est condamnée comme relapse.
30 mai : elle est brûlée vive sur la place du Vieux-Marché de Rouen.
1455, décembre : ouverture de la procédure en nullité.
1456, 7 juillet : sentence prononcée à Rouen, avec annulation du procès de condamnation.

Références bibliographiques

• **LE TEMPS DE LA GUERRE DE CENT ANS (1328-1453)**
Boris BOVE (sous la direction de Joël CORNETTE), *Paris, Belin, 2013 (Histoire de France, 3).*
• **LA FRANCE MÉDIÉVALE, TOME II : XIIIE-XVE SIÈCLE**
Jean-Louis BIGET et Patrick BOUCHERON, *Paris, Hachette, 2000 (« L'histoire par les sources »).*
• **JEANNE D'ARC**, Colette BEAUNE, *Paris, Perrin, 2004.*
• **JEANNE D'ARC. HISTOIRE ET DICTIONNAIRE**
Philippe CONTAMINE, Olivier BOUZY, Xavier HÉLARY, *Paris, Robert Laffont, Bouquins, 2012.*

Documents

• ***Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc**, dite la Pucelle : publiés pour la première fois d'après les manuscrits de la Bibliothèque royale, suivis de tous les documents historiques qu'on a pu réunir et accompagnés de notes et d'éclaircissements.*
Jules-Étienne QUICHERAT, *Paris, Société de l'Histoire de France, 1841-1849.*
• Nombreuses chroniques contemporaines, comme celle de Jean CHARTIER,
CHRONIQUE DE CHARLES VII, ROI DE FRANCE, *éd. Vallet de Viriville, Paris, 1858.*

LA COLLECTION

Les éditions Glénat et Fayard sont fiers d'associer leurs talents pour lancer en collaboration avec le journal *Le Monde* cette grande collection de bandes dessinées historiques intitulée « Les Grands personnages de l'histoire en bandes dessinées ».

Les meilleurs historiens universitaires, scénaristes et dessinateurs de bandes dessinées ont uni leurs talents pour raconter dans ces albums la vie passionnante de figures historiques majeures, de tous pays, et de toutes époques.

Ainsi le lecteur découvrira au fil de ces publications les portraits biographiques de personnages aussi influents que Vercingétorix, Jeanne d'Arc, Napoléon, Charlemagne, Gengis Khan, Louis XIV, Jules César, Catherine de Médicis, Soliman le magnifique, Churchill, entre autres. Autant de destins flamboyants ayant marqué l'histoire du monde en façonnant notre époque contemporaine.
Tout au long de la collection, l'accent est mis sur un angle ou un aspect particulier du personnage historique concerné pour faire ressortir ses caractéristiques, ses qualités ou ses principaux faits d'armes.

Le récit en bandes dessinées est accompagné à la fin de chaque album par un dossier documentaire complet rédigé par l'auteur historien, lequel met en avant non seulement la méthode de travail, les sources fondant le récit qui précède, mais aussi le contexte de l'époque du personnage, en apportant son regard d'expert.

JEANNE D'ARC

(VERS 1412 - 1431)

L'épopée de Jeanne d'Arc n'a duré que deux ans, entre sa première entrevue avec le roi Charles VII à Chinon en février 1429 et sa mort sur le bûcher à Rouen le 30 mai 1431. Comment, en si peu de temps, la « Pucelle d'Orléans » a-t-elle pu accomplir ce qui fera d'elle une héroïne de l'histoire de France et l'un des personnages les plus fascinants du Moyen Âge ? À l'origine de la reconquête française, Jeanne d'Arc incarne ce moment qui voit s'inverser le cours de la guerre de Cent Ans en libérant Orléans du siège des Anglais, et en renforçant la légitimité royale par le sacre de Charles VII à Reims. Un moment fantasmé qui doit beaucoup au procès en réhabilitation de 1456, donnant au personnage de Jeanne son aura d'icône historique.

DANS LA MÊME COLLECTION

Vercingétorix • Charlemagne • Louis XIV • Jeanne d'Arc • Lénine • Catherine de Médicis • Napoléon Bonaparte • Jules César
Mao Zedong • François 1er • Robespierre • Winston Churchill • Gengis Khan • Georges Clemenceau • Alexandre le Grand
Saint Louis • Jean Jaurès • Le Grand Saladin • Philippe le Bel • John Fitzgerald Kennedy...

ISBN 978-2-35710-619-2
M 04343 - 6 - F: 8,99 € - EY

Prix :
France : 8,99 €
Belgique : 9,99€
Luxembourg : 9,99€
Québec : 13,50 CND
Suisse : 15 CHF

Glénat | fayard